

COMMUNE DE SAVIGNY LEVESCAULT

Lotissement " La Vallée Filias 3 "

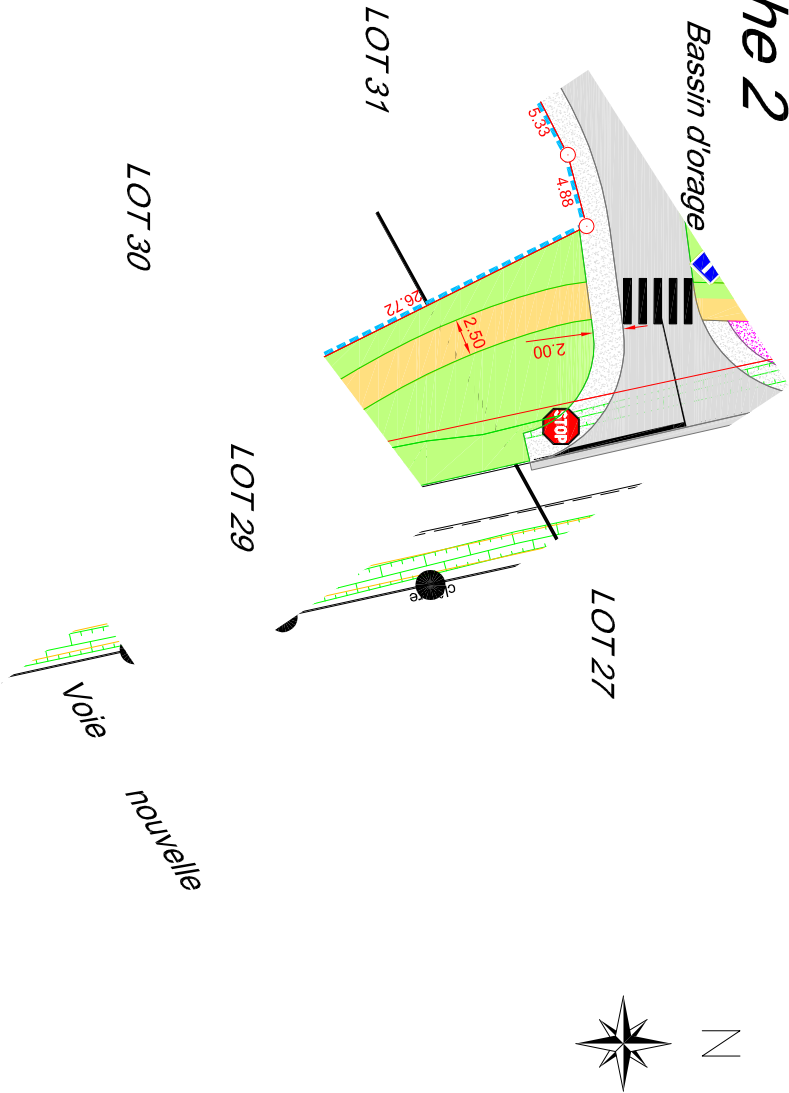
Propriété de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE IMMOBILIÈRE D'AMÉNAGEMENT LELIEVRE

Pernis d'aménager approuvé par l'arrêté municipal n°PA 086 256 16 A0002 en date du 30 juin 2016 - Prorogation délivrée le 19 avril 2019



Le référent immobilier

PLAN DE VENTE DU LOT 28
Tranche 2



PLAN DE SITUATION
(sans échelle)



Superficie : 564 m²

Section : I n° 250

Lieu-dit : " La tête à Germain "

Echelle : 1/500

LÉGENDE :

- 10.00 Limite définie juridiquement
- Accès à la parcelle interdit
- Revêtement en enrobé
- Stationnement non clos sur la parcelle la parcelle (5 x 5m / 2 places)
- Trottoir en stabilisé calcaire
- Espaces verts communs engazonnés
- Borne OGE nouvelle

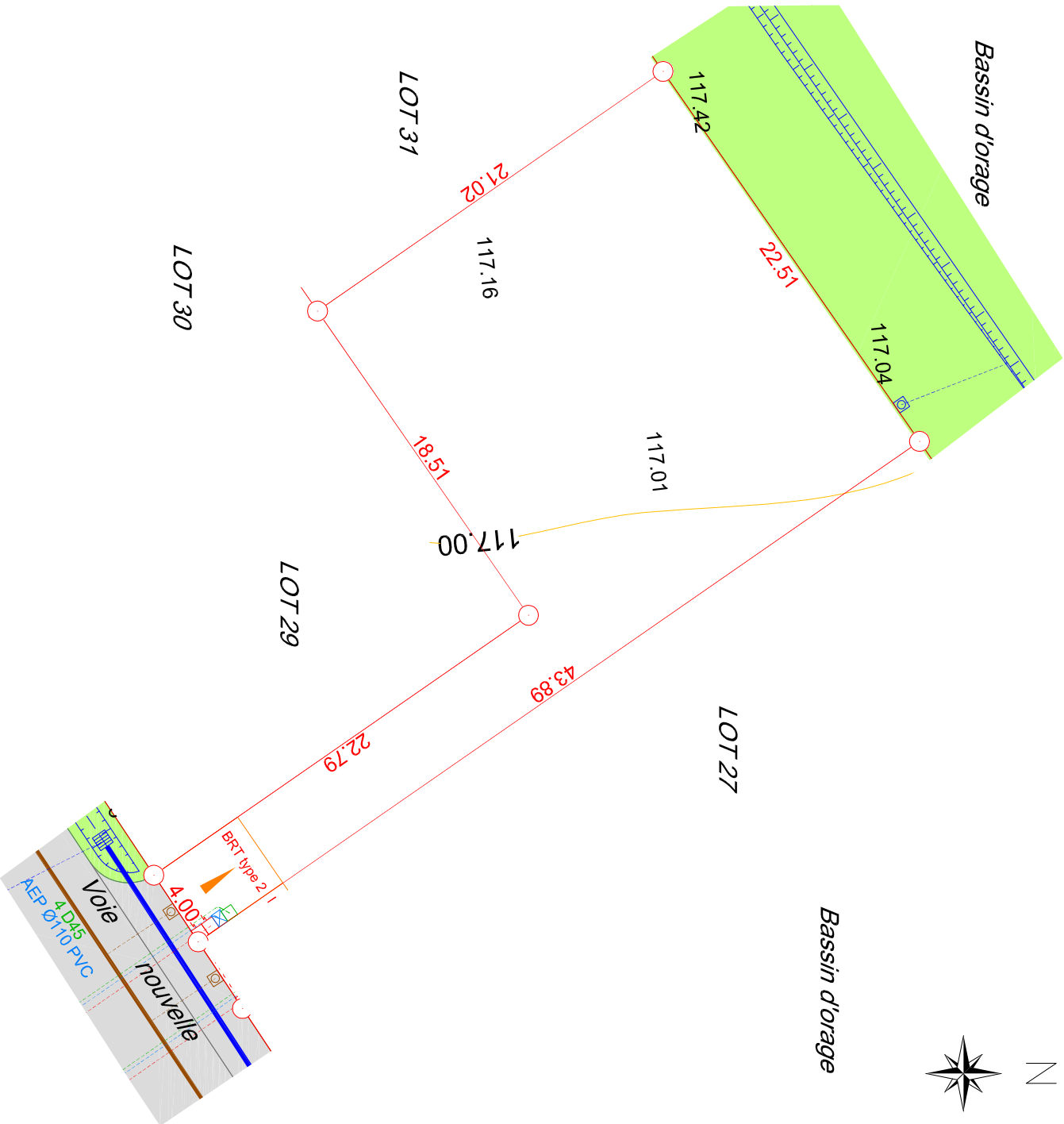


DOSSIER : 19913

LE 18/11/2021

Société de Géomètres-Experts - Bureau d'études V.R.D.

Dressé par le cabinet ABS-CISSE GEO-CONSEIL
anciennement Cabinet Biget - Saux et Cabinet Merte
3, rue des Courts - BP26
86281 SAINT-BENOIT Cedex
TEL : 05.49.01.37.77 FAX : 05.49.01.78.88
Email : contact@abs-cisse-gc.fr
16, Grand' Rue
86500 MONTMORILLON
TEL : 05.49.91.16.55 FAX : 05.49.01.78.88
Email : montmorillon@abs-cisse-gc.fr



Echelle : 1/300

LEGENDE :

- Electricité
- Câble de branchement 4x35 sous fourreau Ø63
- Coffret S22 sur socle simple ou avec grille de remplissage
- Assainissement
- Réseau EP Ø200, 250, 315 ou Ø500 PVC CR8
- Branchement EP Ø160 PVC CR8
- Regard de branchement EP pré-cadre béton 50x50
- Nœud de stockage et d'effiltration (matériau type drcite 40/60)
- Réseau EU Ø200 ou Ø160 PVC CR8
- Branchement EU Ø125 PVC CR8
- Tampon d'assainissement EU Ø1000
- Regard de branchement EU pré-cadre béton 50x50
- Téléphone
- Branchement FT 1 fourreau D4x45 PVC
- Regard de branchement FT 30x30 béton
- Eau potable
- Branchement Ø25 PeHD - PN 16 bars
- Niche à compteur

NOTA : Planimétrie rattachée au système géodésique RGF93, projection conique conforme zone 6 par GPS (Utilisation du réseau Teria).

Niveaulement rattaché au système NGF IGN 69 par GPS (Précision décamétrique).

Les points altimétriques correspondent aux altitudes avant travaux. Ils sont susceptibles d'avoir été modifiés pendant les travaux.
Les positions des réseaux et de la voirie sont fournies à titre indicatif et peuvent avoir été modifiées au cours de la réalisation des travaux.